

Décret n°72-676 du 27 juin 1972 portant approbation du cahier des charges type pour l'exploitation d'installations de traitement par compostage des résidus urbains — Modalités de paiement

Mouvements Évangéliques

Témoins de Jéhovah

Mormons / Saints des derniers jours

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date 09/04/2000

Juridiction / Nature DECRET

NOR / Numéro 72-676

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000855022>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le dernier décompte annuel sera établi sur la base du tonnage réellement traité au cours de l'année, les paiements précédents étant considérés comme des acomptes. 2. Parties proportionnelles. [...] Le dernier décompte annuel sera établi sur la base des taux correspondant au tonnage réellement traité au cours de l'année, les paiements précédents étant considérés comme des acomptes. [...]

[...] Le jour de la prise en charge, la collectivité met gratuitement à la disposition de l'exploitant l'ensemble des terrains, ouvrages, matériels et appareils constituant l'installation, y compris une bascule [...]

[...] Psd Co est la dernière valeur de l'indice des produits et services divers "C" publié au Bulletin officiel des services des prix à la date du [...] Psd Bo est la dernière valeur de l'indice des produits et services divers "B" publié au Bulletin officiel des services de prix à la date du [...]

[...]française, les îles Wallis-et-Futuna, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, en tant qu'elles sont applicables[...]

RÉFÉRENCE

DECRET 72-676 du 9 avril 2000, « Décret n°72-676 du 27 juin 1972 portant approbation du cahier des charges type pour l'exploitation d'installations de traitement par compostage des résidus urbains – Modalités de paiement ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000855022> (consulté le 30 août 2026).